



Montréal, le 16 novembre 2022

Karine Charest

Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information DAI-2022-0371

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 17 octobre 2022 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... je désire obtenir par année de 2016 à 2021 inclusivement, le volume d'activité, exprimé en dollars, de la Direction - Infrastructure mesure et de solutions technologique dans le détail suivant :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Masse salariale! ¹						
Autres frais d'exploitation! ²						
Volume d'activité! ³						

Note 1 : Inclure les postes de dépenses d'exploitation suivants : salaires de base versés, temps supplémentaire, rémunération incitative, primes et revenus divers ainsi que charges de retraite et autres avantages sociaux.

Note 2 : Inclure les postes de dépenses d'exploitation suivants : l'amortissement, les assurances, les fournitures, les frais d'administration et généraux, les frais de bureau, les frais de déplacement, les frais de gestion, les frais de véhicules, la location de matériel, le loyer des biens immobiliers, les réparations et l'entretien, les repas et les frais de représentation, le téléphone et les télécommunications ainsi que toutes les autres dépenses d'exploitation.

Note 3 : Le total de la masse salariale et des autres frais d'exploitation. »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-bas les informations demandées.

En M\$	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Masse salariale	57,9	57,1	57,7	54,5	53,7	58,2
Autres frais d'exploitation	76,9	62,1	59,1	63,2	69,7	65,9
Volume d'activité	134,8	119,2	116,8	117,7	123,4	124,1

En ce qui concerne les montants compris dans la catégorie « Autres frais d'exploitation », cela comprend les coûts primaires reliés à la Direction - Infrastructure mesurage et de solutions technologiques (dont les frais de déplacement, les repas, les frais de représentation, les locations de biens, les achats de biens et la variation de stock), ainsi que l'amortissement et la prestation de travail (coûts portés aux investissements).

Toutefois, nous ne détenons pas les autres informations demandées telles que les charges secondaires reliées à la facturation interne (les assurances, les fournitures, les frais d'administration et généraux, les frais de bureau, les frais de gestion, les frais de véhicules, le loyer des biens immobiliers, les réparations et l'entretien, le téléphone et les télécommunications ainsi que toutes autres charges de facturation interne). Ces coûts sont comptabilisés au niveau d'Hydro-Québec Distribution et ne sont pas détaillés spécifiquement pour la Direction - Infrastructure mesurage et de solutions technologiques. La production de cette information nécessiterait notamment des travaux d'extraction, de comparaison, de calcul et de compilation de données. Nous invoquons en conséquence l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,

Karine Charest

p.j.